



RÉHABILITATION DE LA RUE DES BOIS

PHASE 3 : DU 17 AU 28 FÉVRIER 2025

TRAITEMENT DES CARREFOURS : BÉRANGER / BOIS ET DAMESME / BOIS



Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue des Bois, visant à améliorer l'accessibilité et sécuriser les carrefours, la Ville procède à la création de plateaux surélevés aux angles des carrefours rue des Bois/rue Béranger et rue des Bois/Boulevard Damesme/rue Saint-Merry.

Cette phase du chantier nécessite **une fermeture temporaire et complète des carrefours concernés**, afin de garantir un séchage optimal des bordures et assurer la pérennité des ouvrages. Pour limiter l'impact sur la circulation, ces travaux ont été programmés pendant les vacances scolaires.

JULIEN GONDARD
MAIRE DE FONTAINEBLEAU

• Impact sur la circulation des piétons

La **circulation des piétons sera maintenue** sur l'un ou l'autre des trottoirs pendant toute la durée du chantier.

CARREFOUR ENTRE LA RUE BÉRANGER ET LA RUE DES BOIS DU 17/02 AU 21/02 (cf plan rose)

• Impact sur le stationnement

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée du chantier dans les rues des Bois et Béranger (selon le périmètre du plan).

• Impact sur la circulation

La circulation est interdite du lundi 17 (8h) au vendredi 21 février (17h) sur ce périmètre.

Seuls les riverains ayant des **accès** à leur **parking privatif** peuvent y accéder. Ces rues seront mises en double sens de circulation pour faciliter ces accès.

• Collecte des déchets

Les ordures ménagères et emballages seront **exceptionnellement collectés le lundi 17 avant 8h** (bac à sortir la veille) et **le vendredi 21 à partir de 15h30**. La collecte reprendra normalement à l'issue des travaux aux carrefours, sauf pour la rue des Bois entre Béranger et Damesme où les points d'apport resteront jusqu'à la fin des travaux.

CARREFOUR ENTRE LA RUE BÉRANGER ET LA RUE DES BOIS DU 24/02 AU 28/02 (cf plan vert)

• Impact sur le stationnement

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée du chantier dans les rues des Bois et sur le Bd Damesme et rue St Merry (selon le périmètre du plan).

• Impact sur la circulation

La circulation est interdite du lundi 24 (8h) au vendredi 28 février (17h) sur ce périmètre.

Seuls les riverains ayant des **accès** à leur **parking privatif** peuvent y accéder. Ces rues seront mises en double sens de circulation pour faciliter ces accès.

• Collecte des déchets

Les ordures ménagères et emballages seront **exceptionnellement collectés le lundi 24 avant 8h** (bac à sortir la veille) et **le vendredi 28 à partir de 15h30**. La collecte reprendra normalement à l'issue des travaux aux carrefours, sauf pour la rue des Bois entre Béranger et Damesme où les points d'apport resteront jusqu'à la fin des travaux.

